

Session ordinaire du 11 février 1951

Le onze février mil neuf cent cinquante et un à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Combrès s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Louis Allary, Maire.

Présents: M^{rs} Campot - Ferret. Thoumair. Eralloux. Mazure - Viollet. Bojule. Martin. Allary, Maire.

Absents: M^{rs} Faure. Phélippeau.

Bureau de Bienfaisance.

Présents: M^{rs} Derrives. Peynet.

Absent: M^r Faure Arthur

Assistance Médicale Gratuite
Noût

Entretien des Chemins - Formation d'un Syndicat intercommunal.

Le Président expose que pour entretenir et remettre en état de façon satisfaisante le chemin V. D. et rurale il est indispensable d'employer le matériel de voirie nécessaire et en particulier un cylindre.

Comme il ne peut être question pour la commune d'acquies à elle seule ce matériel, Monsieur le Maire propose de constituer avec les autres communes de la Subdivision vicinale de Villebois, Lavalette, un syndicat intercommunal de voirie dont le but serait l'acquisition et l'exploitation de ce matériel.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide:

1°) de se joindre aux communes de: Blauzac, Charmant, Chavenat, Dignac, Edou, Fouqueville, Gardes-l. Pontaroux, Gurat, Juillaguet, Madrac-Lavalette, Pommeac, Rougnac, Corzac, Vaux-Lavalette, Villars, Villebois-Lavalette, pour constituer, conformément aux lois du 5 avril 1884, 22 mars 1890, 13 novembre 1917, 26 juin 1925 et 5 avril 1927, un syndicat intercommunal de voirie.

2°) d'adopter sans réserve le projet de règlement de ce syndicat qui sera soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet.

3°) de garantir les emprunts réalisés par le syndicat et s'engage à créer les ressources nécessaires calculées en conformité de l'article 6 du règlement.

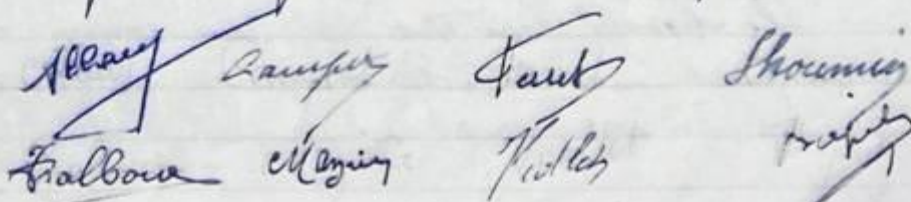
4°) d'être définitivement comme délégués au comité syndical:

M^r Ferret Fernand et M^r Shoemin Frédéric.

Construction d'un garage.

Le Conseil Municipal, décide de faire construire un garage aux écoles.

Fait et délibéré en Mairie le jour mois et an susdits ont signé au registre tous les membres présents.



 Ferret Shoemin
 Galbon Manier